

Commune de Touvre
Compte-rendu abrégé du Conseil municipal du 27 juin 2008

(En application des dispositions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

1) Elections des délégués titulaires du Conseil Municipal pour l'élection des sénateurs

Les délégués titulaires pour l'élection de sénateurs sont Mme **BAPTISTE Brigitte**, M. **CAVY Bernard** et M. **AVONDE Laurent**.

Les suppléants pour l'élection des sénateurs sont M. **REICH Eric**, M. **DUBREUIL Jacques** et M. **CHEMINADE Cyril**.

2) Clôture du budget annexe du lotissement de l'Angevinière

- Dernier virement de crédits, à la clôture du budget annexe du lotissement de l'Angevinière.

3) Création d'un poste de rédacteur au 01/09/2008

- proposition de créer un poste de rédacteur et suppression du poste d'adjoint administratif sur la commune de TOUVRE, accordée à l'unanimité.

4) Demandes de subventions pour des voyages scolaires

- prise en charge de la moitié du coût du voyage scolaire pour 2 familles sur justificatifs.

5) Commission communale des impôts directs – Composition définitive

- nomination des représentants pour la commission communale des impôts directs :

- *Commissaires titulaires :*

M. ROUSSIERE André, M. CHAULET Christian, M. DUSSOULIER Jean-Pierre, M. TARDIEU Gilles, Mme PIERRE Maryse (propriétaire de bois) et Mme SUTRE Françoise (représentant de la commune de MAGNAC-SUR-TOUVRE)

- *Commissaires suppléants :*

M. ROLLAND Guy, M. DEBILLY Jacques, M. JEROME Marc, M. DURUISSEAU Maurice, M. TERRADE André (propriétaire de bois) et Mme BICHON Colette (représentant e la commune de GARAT)

6) Rectification de la délibération du 03/04/2008 concernant la désignation des délégués pour le Syndicat Mixte pour l'équipement touristique des forêts domaniales de Braconne et Bois Blanc et pour le Syndicat Mixte des gens du voyage

- **Syndicat Mixte pour l'équipement touristique des forêts domaniales de Braconne et Bois Blanc** : décision par l'ensemble du Conseil que les 2 délégués titulaires sont : M. AVONDE et M. BUNLE.

- **Syndicat Mixte des gens du voyage** : la commune de TOUVRE n'a jamais été adhérente au syndicat. De plus vue le coût annuel, il a été convenu par le Conseil Municipal de ne pas y adhérer.

7) Signature d'une convention d'échange de fichiers numériques avec la COMAGA

Après étude du projet de convention, le Conseil Municipal a émis son accord pour donner délégation à Madame le Maire pour qu'elle puisse la signer.

8) Aménagement de sécurité de la traverse de « La Maillerie » - Lancement d'une consultation de maîtrise d'oeuvre

- aménagement de la zone de « La Maillerie » dans un but sécuritaire : l'ensemble du conseil s'est montré favorable pour autoriser Madame le Maire à lancer une consultation auprès de 3 maîtres d'oeuvre.

9) Questions diverses

♦ achat d'un camion benne cabine 3 places pour un montant de 9700 € TTC.

♦ Suite à la réunion de la Commission Enfance/Jeunesse, 5 jeux pour enfants ont été retenus pour la future aire de jeux conformément au budget établi pour ce projet.

♦ Un point a été fait sur les dégradations constatées sur la communes ces derniers temps, à savoir, des jeunes arbres cassés à plusieurs reprises sur le terrain de pétanque du « Pré de la Cure », une tentative d'effraction au club de football et de fortes dégradations au lavoir du « Pré de la Cure » dont des tuiles cassées.

♦ Madame le Maire a proposé à l'ensemble du Conseil de voter une subvention de fonctionnement de départ pour l'association nouvellement créée des assistantes maternelles de la commune « Les Petites Quenottes ». Le Conseil Municipal a donc décidé d'accorder une aide financière de départ de 700 €.

Les délibérations peuvent être consultées au Secrétariat de la Mairie.

AFFICHÉ À LA MAIRIE, LE 30/06/2008